



s'applique généralement à tous les cartulaires de l'époque ; comme le notaire, en rédigeant les actes, se servait du dialecte qui lui était propre, de même le copiste, en les transcrivant dans le cartulaire, modifiait le langage et introduisait son dialecte. Heureusement la plupart des documents originaux sont encore conservés, soit à Bruxelles, soit à Lille, de sorte que celui qui un jour étudiera à fond la question des dialectes allemands et français employés au treizième siècle dans la chancellerie de nos princes, ne sera pas borné à l'étude des cartulaires qui ne saurait donner un résultat satisfaisant, mais pourra recourir aux originaux.

Les documents du cartulaire de 1343 embrassent une période de 120 ans, c'est à dire les règnes d'Ermesinde, de Henri V, Henri VI, Henri VII et Jean l'Aveugle. M. Gachard, dans l'Inventaire imprimé des archives de la Chambre des Comptes (I, 209) dit, à la vérité, que le document le plus ancien est de 1264 et le document le plus récent de 1343, mais c'est inexact ; il aurait dû dire que le premier document est de 1264, et le dernier de 1343, mais que le plus ancien, en ne tenant pas compte du document cité ci-haut, daté de 1201, est de 1223 (fol. 54 ; W. P. XV, n. 84) et le plus récent de 1344 (fol. 66 ; W. P. XXI, n. 1701).

(A suivre.)

Médaille romaine de Constance II.

On a trouvé dans les derniers temps, aux environs de Munsbach, une médaille en or de Constance II, aussi remarquable par sa rareté que par le degré de conservation, qui est telle qu'on la dirait fraîchement sortie du moule.

Elle représente d'un côté le buste casqué et cuirassé de l'empereur, de face, tenant de la droite la lance qui passe derrière la tête, et de la gauche un bouclier avec le monogramme du Christ. En voici la légende : D N CONSTANTIVS P F AVG.

Le Revers porte : GLORIA REI PVBLICAE. Dans le champs deux figures assises, portant un bouclier rond avec la légende : VOT XXX MVLT XXXX, en quatre lignes ; à l'exergue : TR (*Treviris*).

La médaille serait à rapporter à 353 après J. Ch., car ce fut dans cette année que Constance II célébra son jubilé de 30 années de règne indiqué par la formule *Votis tricennalibus*, si nous ne savions pas que bien souvent on anticipa dans des cas pareils ; cette médaille est donc probablement à dater de 350—353.